

PROTOCOLE DE MADRID

NOTIFICATION D'INVALIDATION ADMINISTRATIVE (règle 19)

I.	Office qui envoie la notification: Office de la Propriété industrielle de la République slovaque Švermova 43, 974 04 Banská Bystrica Slovaquie tel.:+421 48 4300131 urad@indprop.gov.sk , www.upv.sk
II.	Numéro de l'enregistrement international: 706285
III.	Date de notification par l'OMPI: 18/03/1999
IV.	Nom du titulaire: Friedrich Knapp, Hansestrasse 48, 38112 Braunschweig, DE
V.	Motifs de l'invalidation: L'Office déchoit l'enregistrement de la marque sur requête d'un tiers si: a) pendent une période ininterrompue de cinq ans, elle n'a pas été utilisée sérieusement sur le territoire de la République slovaque pour les produits et services pour lesquels elle est enregistrée; sauf preuve contraire par le titulaire de la marque ou justes motifs pour non-usage, la marque n'a pas été utilisée sur le territoire de la République slovaque pendant une période ininterrompue de cinq ans. L'Office ne déchoit pas l'enregistrement de la marque si, entre l'expiration de cette période et la présentation de la demande de la déchéance, la marque a fait l'objet d'un commencement ou d'une reprise d'usage sérieux; le commencement ou la reprise d'usage fait dans un délai de trois mois avant la présentation de la demande de déchéance de la marque, ce délai commençant à courir au plus tôt à l'expiration de la période ininterrompue de cinq ans de non-usage, n'est pas pris en considération, lorsque des préparatifs pour le commencement ou la reprise de l'usage interviennent seulement après que le titulaire a appris que la demande de la déchéance pourrait être présentée
VI.	Article de la loi nationale applicable en matière: Article 34 alinéa 1 lettre a) de la Loi nationale sur les marques N° 506/2009 du Recueil des lois, telle que modifiée par la loi N° 125/2016 du Recueil des lois.

VII. Portée de l'invalidation:

Invalidation totale:

- ☐ L'invalidation concerne tous les produits et services figurant dans l'enregistrement international

Invalidation partielle:

- ☐ L'invalidation concerne uniquement les produits et services ci-après figurant dans l'enregistrement international:
- ☒ L'invalidation NE CONCERNE PAS les produits et services ci-après figurant dans l'enregistrement international:

Liste des produits et services: 09, 14, 25 et « Produits en plastique et en matières textiles, à savoir sacs, en particulier sacs de sport et sacs à commissions » dans la classe 18.

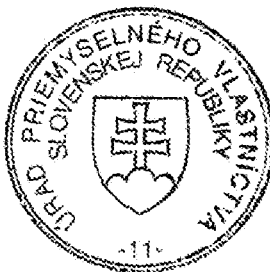
VIII. Note:

La date d'effet de l'invalidation: 24/09/2019

La date à laquelle l'invalidation a été prononcée: 16/05/2023

La présente invalidation ne peut plus faire l'objet d'un recours.

IX. Signature ou sceau officiel de l'Office qui notifie de l'invalidation:



Lenka Midriaková

Directrice du Département des marques
et des dessins et modèles industriels

X. Date d'envoi de la déclaration au Bureau international: 10.8.2023